

Réagissez !

L'actualité du début de l'année 2009 est riche pour les actionnaires salariés en particulier en raison de la nomination de Patrick BOISSIER comme PDG de DCNS.

Cette lettre vous détaille la réunion du conseil de surveillance du FCPE et l'AG DCNS qui se sont tenus en janvier.

Au-delà, l'occasion sera bientôt offerte au conseil de surveillance du FCPE Actions DCNS de rencontrer le nouveau PDG de DCNS.

Bien entendu, nous l'interrogerons sur ses objectifs stratégiques vis-à-vis du développement de l'entreprise, sur sa vision en matière de rapprochement industriel, en France ou en Europe ainsi que sur sa vision de l'évolution de l'actionnariat salarié. De notre côté, nous lui présenterons notre politique d'actionnariat responsable qui privilégie un développement de DCNS sur le long terme, dans le respect de la culture historique de l'entreprise et l'intérêt de l'ensemble des différents acteurs clients, salariés, actionnaires, environnement économique et social.

Nous souhaitons aborder cette rencontre en portant vos interrogations et vos attentes d'actionnaires salariés alors écrivez nous.

Et bien sur, meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année.

☼ Le chemin est long pour faire reconnaître les Actionnaires Salariés

L'actionnariat salarié a été mis en place depuis l'été 2008 et la direction n'a pas encore réalisé l'existence de ce nouvel actionnaire. Les exemples se multiplient ; le premier d'entre eux est la plaquette juridique de DCNS, éditée en septembre 2008 qui présente une répartition de son capital entre l'Etat (75%) et Thales (25%). Où sont les actionnaires salariés ?



Le dernier événement en date est la convocation du président du conseil de surveillance du FCPE pour l'Assemblée Générale ordinaire de DCNS qui a été envoyée à la Société Générale Assets Management, et bien entendu la convocation est revenue avec la mention "N'habite pas à l'adresse indiquée".

Un lourd travail est encore à mener auprès de la direction de DCNS pour qu'elle implique davantage les actionnaires salariés et leurs représentants et mette en place avec eux un processus de communication efficace.

☼ Réunion du conseil de surveillance du 13 janvier 2009

Cette réunion du conseil de surveillance du FCPE « Actions DCNS » avait pour objet d'établir la position à prendre par le président du CS lors de l'assemblée générale des actionnaires convoquée pour le lendemain dans le but de ratifier la nomination de Patrick BOISSIER comme administrateur de DCNS, nomination décidée auparavant par cooptation par le Conseil d'Administration DCNS.

Les membres du CS se sont rapidement mis d'accord sur l'idée d'un message écrit à délivrer par le président du CS à l'assemblée des actionnaires DCNS au nom des actionnaires salariés, message dont vous trouverez copie dans cette lettre.

En revanche, un débat s'est instauré sur la position à prendre par le président du CS concernant la ratification de la nomination du nouvel administrateur. Certains des membres (représentants des organisations syndicales et de la 2AS) prônaient l'abstention, en raison notamment de l'absence d'information reçue par le CS concernant la feuille de route du nouveau PDG et ses intentions pour DCNS. D'autres (représentants de la direction et de l'ASPA) penchaient plutôt pour l'approbation de la ratification afin de délivrer un message d'accueil positif au nouveau PDG de la part des actionnaires salariés, le message écrit évoqué ci-dessus permettant de montrer le sens dans lequel les actionnaires salariés souhaitaient qu'il mène son action. Après débat le vote a conduit à retenir l'approbation de la ratification. Néanmoins, il a été décidé que le message écrit indiquerait également le regret du CS que le représentant des actionnaires salariés ait été tenu totalement écarté de la préparation du processus de nomination du nouveau PDG.

☼ Assemblée générale DCNS du 14 janvier 2009

Une assemblée générale ordinaire des actionnaires de DCNS s'est tenue le 14 janvier 2009 au siège de DCNS. L'ordre du jour était la validation de la nomination d'un nouvel administrateur de DCNS, en l'occurrence Patrick BOISSIER, lequel était proposé par l'Etat actionnaire majoritaire pour assurer le poste de PDG en remplacement de Jean-Marie POIMBOEUF. A aucun moment, les actionnaires salariés n'ont été sollicités pour donner leur avis sur le choix du candidat.

Lors de l'assemblée générale de DCNS, présidé à notre grande surprise par Patrick BOISSIER, le président du conseil de surveillance a lu le message que vous trouverez dans cette lettre. Les remerciements au PDG sortant lui ont été rapportés à la sortie de l'assemblée générale.

Le point important du message du conseil de surveillance était la demande d'information sur les objectifs stratégiques du nouveau PDG. Sur ce point, Patrick BOISSIER s'est dit prêt à répondre à l'invitation du conseil de surveillance. Il est entendu que sa venue devant le conseil de surveillance ne se fera qu'après un certain délai, qu'il compte mettre à profit pour mieux connaître l'entreprise et définir sa stratégie.

✿ Le calendrier

- Ⓞ 13 Janvier : Position du CS sur la nomination du PDG comme administrateur au CA DCNS
- Ⓞ 14 Janvier : Assemblée générale de DCNS – Ratification du nouvel administrateur
- Ⓞ 25 février : CA DCNS Publication des comptes
- Ⓞ Mars -Avril : Evaluation du cours de l'action DCNS par les cabinets d'expert.
- Ⓞ Avril : Assemblée générale de DCNS – Validation des comptes de DCNS

✿ Annonces

- Ⓞ Rejoignez-nous sur le site Internet qui s'enrichi au fil des jours
- Ⓞ Retrouvez tous les détails de la vie de votre association dans notre prochain bulletin.

Déclaration du Conseil de Surveillance du FCPE « Actions DCNS »

Nomination du nouveau PDG

A l'occasion de cette assemblée générale ordinaire des actionnaires de DCNS, le conseil de surveillance du FCPE "Actions DCNS" souhaite exprimer ses remerciements à Jean-Marie POIMBOEUF pour l'ensemble de son action au profit de DCNS. Il le remercie en particulier pour avoir initié et mené à bien la mise en place de l'actionnariat salarié suite à l'ouverture du capital de la société.

Le conseil de surveillance exprime son accord pour la ratification de la nomination de M. Patrick BOISSIER comme administrateur de DCNS. Le conseil de surveillance regrette cependant d'avoir été informé tardivement et de manière limitée à propos de cette nomination à laquelle les autres actionnaires ont été associés.

Au nom des actionnaires salariés, le conseil de surveillance souhaite la bienvenue à M. Patrick BOISSIER au sein du groupe DCNS. Il exprime le souhait que sa nomination au poste de Président Directeur Général donne un nouvel élan à DCNS et qu'il conduise son action dans la continuité de son prédécesseur dans l'objectif d'assurer la pérennité et le développement de DCNS dans le cadre d'un actionnariat responsable.

Enfin, dans le souci d'une bonne information des actionnaires salariés, le conseil de surveillance du FCPE « Actions DCNS » exprime le souhait que le nouveau Président Directeur Général vienne lui exposer ses objectifs stratégiques pour l'entreprise ainsi que son point de vue sur l'évolution de l'actionnariat salarié au sein du groupe.

Paris, le 14 janvier 2009